



Accueil - Organiser les réunions annuelles au collège

ORGANISER LES RÉUNIONS ANNUELLES AU COLLÈGE

En organisant des réunions régulières avec les parents d'élèves vous pourrez développer et construire une relation de confiance ainsi que les accompagner dans la réussite de leur enfant.

EN BREF

- Trois réunions par an avec les parents d'élèves.
- Première réunion à la rentrée : **accompagner la rentrée.**
- Deuxième réunion : **traiter des thématiques** selon les priorités identifiées.
- Troisième réunion : **dresser un premier bilan des acquis des élèves .**

Des réunions adaptées à chaque niveau

En sixième, il vous faudra aider l'élève à franchir une nouvelle étape très différente de l'école.

Il entre au collège, il découvre une nouvelle organisation des cours, un emploi du temps qui diffère chaque heure et chaque jour, les changements de salle, les différents endroits qu'il peut investir et la nouvelle vie au collège.

La famille devra également être accompagnée, notamment pour l'aider à comprendre la nouvelle scolarité de leur enfant tout en mettant à distance leurs propres représentations de l'élève.

En cinquième, il s'agit d'accompagner les élèves dans un nouveau cycle, le cycle 4, dernier cycle de la scolarité obligatoire qui a un double enjeu :

- de faire acquérir la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- de nourrir et de construire le projet personnel et professionnel à travers les parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen et parcours éducatif de santé). Les parents doivent être associés pleinement à la construction du projet personnel et professionnel de leur enfant.

En quatrième, il s'agira de poursuivre le travail engagé en cinquième en veillant à réaffirmer l'importance de toutes les années de scolarité.

Il se peut en effet que les élèves connaissent un désinvestissement ou un désintérêt pour le collège, bien habitués à leur environnement et se sentant loin de la poursuite d'études à l'issue du collège.

En troisième, il s'agira de les préparer au choix de leur orientation, de s'assurer de l'acquisition du socle et de les préparer à leur premier

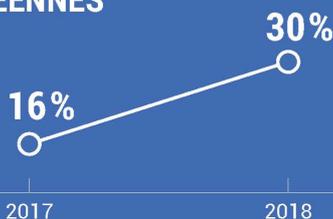
Des enseignements enrichis au collège

Depuis l'assouplissement de la réforme du collège en juin 2017, les élèves bénéficient d'enseignements plus diversifiés.



SECTIONS EUROPÉENNES

→ Collèges offrant (ou envisageant de le faire) au moins un enseignement de langues et cultures européennes



CLASSES BI-LANGUES

→ Collèges proposant l'enseignement d'une langue vivante en 6^e



Parmi ces classes, la seconde langue sera :

- pour 55 % l'allemand
- pour 19 % l'anglais
- pour 14 % l'espagnol



LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

+ de 90%

des collèges proposent un enseignement de langues et cultures de l'Antiquité à la rentrée 2018



1/3 des collèges propose un volume horaire de + de 5 heures sur l'ensemble du cycle à leurs élèves grâce à l'assouplissement de la réforme du collège



ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

78%

des collèges proposent un enseignement facultatif de chant choral

18%

des collèges ont demandé une dotation académique spécifique pour ouvrir un enseignement facultatif

Organisation des réunions

Trois réunions annuelles peuvent être organisées avec les parents d'élèves, en alternant temps de réunion collective et temps de rencontres individuelles, pour faire vivre et dynamiser la coéducation. Tout au long de l'année, **il s'agit d'évaluer les difficultés rencontrées et les points d'ancrage** permettant la réussite de la communication.

Les réunions doivent être organisées à des horaires compatibles avec les contraintes horaires et matérielles des parents. La prise en compte des obligations des parents permettra l'instauration de conditions favorables

aux échanges.

L'organisation des rencontres devra être soigneusement préparée et la communication assurée afin de faciliter la venue du plus grand nombre. Une réunion des professeurs principaux en début d'année est utile pour renforcer la cohérence des démarches de chaque professeur, identifier les initiatives communes et partager les bonnes pratiques.

Trois réunions pour bâtir la confiance

Première réunion : pendant la période de la rentrée

Les parents peuvent être reçus dans une salle de classe ensemble. **Cela permet aux parents de faire la connaissance des professeurs** et d'entrer en relation avec les autres parents. Il peut être utile, avant l'entrée dans la classe, de faire une visite/exposition des projets et réalisations des élèves de l'année précédente. **La présence des élèves doit être favorisée.**

Le contenu abordé pendant cette réunion, outre la présentation générale du collège, peut préciser les enseignements du collège ou [les modalités d'évaluation](#).

Pour rendre compte des différentes modalités de travail des enseignants, il peut être utile de proposer des ressources, des exemples de séance qui illustrent les démarches, des exemples d'évaluation, de travaux d'élèves... tout ce qui **permet aux parents d'avoir un aperçu concret du travail de leur enfant.**

Afin d'opérer le lien avec le travail personnel des élèves, il est très important de présenter [Devoirs faits](#) et les différents types d'activités que l'élève peut conduire en classe ou à la maison.

À SAVOIR

Proposer des fiches sur l'organisation des enseignements, Devoirs faits et les finalités de l'année.

Proposer un calendrier de la classe ou de l'établissement qui rappelle aux parents les dates à retenir, les événements et les projets, permettra aux parents de s'organiser et d'accompagner leur enfant en préparant les différentes échéances.

Deuxième réunion : aborder une thématique au cœur des priorités de l'établissement

Le sujet de la deuxième réunion fait l'objet d'une concertation au sein de toute la communauté éducative.

Elle portera sur une thématique importante que la communauté éducative souhaite aborder. Cette réunion devra avoir lieu au cours du premier trimestre.

ASTUCE MALLETTE

Forum des parents : Il peut être proposé aux parents d'élèves un temps de forum où plusieurs thématiques sont traitées et dans lesquelles les parents s'inscrivent librement selon leurs besoins.

Ces espaces thématiques peuvent **être animés** de manière à favoriser les échanges et l'interactivité. .

Ce temps d'information et d'animation peut s'étendre au réseau et inclure les parents des écoles si l'établissement le juge utile.

Troisième réunion : faire un premier bilan

Au début du second trimestre, il est utile de voir à nouveau les parents d'élèves pour un premier bilan d'étape des acquis des élèves.

Cette réunion doit s'organiser en petit comité : le professeur rencontre individuellement les parents d'élèves, en présence de l'enfant. À cette occasion, si la rencontre a lieu après le conseil de classe du premier trimestre, le professeur principal peut remettre aux parents le bilan périodique de leur enfant.

ASTUCE MALLETTE

Les parents d'élèves peuvent rencontrer l'ensemble des professeurs pour faire le point sur chaque matière et échanger sur les possibles difficultés de l'élève, afin d'y remédier et de l'accompagner au mieux. Il s'agit d'un moment informel de discussion, en toute transparence, qui concerne tout autant le travail de l'élève que son attitude en classe, tout en veillant à distinguer clairement ses deux aspects.

Ce moment d'échanges est développé dans la fiche "Trouver le ton juste".